



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Title - Sujet DHRIM professional services DIRHG Services Professionnels	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-210260/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-210260	Date 2022-03-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-014-40551	
File No. - N° de dossier 014ips.W6369-210260	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-03-14 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hamelin, Nathalie	Buyer Id - Id de l'acheteur 014ips
Telephone No. - N° de téléphone (873) 355-3891 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 004

La présente modification à la demande de soumissions vise à :

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant la présente demande de soumissions.
2. Modifier la demande de propositions comme il est précisé à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 24 :

L'exigence obligatoire de l'entreprise OE1 (et par extension OE2 et CE1) exige que les soumissionnaires fournissent 2 (deux) contrats démontrant une expérience dans la prestation de services de systèmes PeopleSoft en gestion du capital humain en tant qu'entrepreneur principal.

L'État pourrait-il confirmer si les contrats utilisés pour OE1 (et par extension OE2 et CE1) doivent fournir exclusivement le support de PeopleSoft en gestion du capital humain ou si un contrat plus important où les travaux de PeopleSoft en gestion du capital humain ont été fournis serait considéré comme conforme ?

Réponse n° 24 :

Oui, le Canada accepterait un contrat plus important pourvu que les services de système PeopleSoft HCM représentent une valeur minimale de 4 M\$, taxes applicables et modifications incluses.

Question n° 25 :

L'exigence corporative obligatoire OE1 (et par extension CE1) exige que les soumissionnaires fournissent 2 (deux) contrats démontrant une expérience dans la prestation de services de systèmes PeopleSoft en gestion du capital humain en tant qu'entrepreneur principal, chacun avec un client commercial séparé et distinct.

Le client pourrait-il bien vouloir confirmer qu'une même entreprise cliente peut être citée pour plusieurs contrats, si chaque contrat est distinct et unique ?

Réponse n° 25 :

Le Canada confirme qu'un même client commercial peut être cité pour plusieurs contrats, si chaque contrat est distinct et unique.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question n° 26 :

L'exigence corporative obligatoire OE1 (et par extension CE1) exige que les soumissionnaires fournissent 2 (deux) contrats démontrant une expérience dans la prestation de services de systèmes PeopleSoft en gestion du capital humain en tant qu'entrepreneur principal, chacun avec un client commercial séparé et distinct.

Le client pourrait-il clarifier ce qui constitue un client commercial séparé et distinct ?

Réponse n° 26 :

Le Canada a modifié le critère technique obligatoire OE1 et les critères technique cotés CE1 tel qu'indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 27 :

Le MDN pourrait-il préciser comment les contrats seront attribués ? La section 1.2 du résumé (b) de la DP indique « Il est prévu d'attribuer 3 contrats de 2 ans plus 3 options irrévocables d'un an... ». Cependant, à la page 28 sur 61 4.4 Méthode de sélection (b) Allocation de financement du contrat indique :

- (i) si un seul contrat est attribué, le montant de la limitation des dépenses sera déterminé à la discrétion du Canada.
- (ii) Lorsque trois contrats sont attribués, le montant de la limitation des dépenses de chaque contrat sera déterminé conformément à ce qui suit :

Soumissionnaire	Note totale du soumissionnaire	Formule d'allocation des fonds (%)	Total des fonds alloués
1 ^{er} rang	98	$98/272 \times 100 = 36,03$	3 603 000,00 \$
2 ^e rang	89	$89/272 \times 100 = 32,72$	3 272 000,00 \$
3 ^e rang	85	$85/272 \times 100 = 31,25$	3 125 000,00 \$
Total	272		10 000 000,00 \$
Total des fonds disponibles : 10 000 000,00 \$			

S'il y a deux soumissionnaires conformes, comment le financement du contrat sera-t-il alloué ?

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse n° 27 :

Le calcul sera déterminé uniquement sur deux offres conformes. Par exemple:

Soumissionnaire	Note totale du soumissionnaire	Formule d'allocation des fonds (%)	Total des fonds alloués
1 ^{er} rang	98	$98/187 \times 100 = 52.41$	5 241 000,00 \$
2 ^e rang	89	$89/187 \times 100 = 47.59$	4 759 000,00 \$
Total	187		10 000 000,00 \$
Total des fonds disponibles : 10 000 000,00 \$			

Question n° 28 :

Étant donné qu'il y a potentiellement 3 entrepreneurs, comment les autorisations de tâches seront-elles attribuées? Les assistants techniques feront-ils l'objet d'une rotation entre les contractants ? Une fois qu'une AT est délivrée, si un entrepreneur ne fournit pas une ressource conforme, le financement sera-t-il attribué au prochain entrepreneur qui pourra exécuter l'AT ? Nous ne pouvons trouver aucune référence dans la DP quant à la manière dont les AT seront traitées si plus d'un contrat est émis ; ce n'est pas dans la section 7.2 Autorisation des tâches ni dans l'appendice A de l'annexe A Procédure d'évaluation des tâches.

Réponse n° 28 :

Le Canada a modifié la DP tel qu'indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 29 :

Veillez vous référer à la page 28 de 61 4.4 Méthode de sélection (a) Évaluation de la soumission, processus de sélection. Nous trouvons les critères d'évaluation 60 % techniques et 40 % financiers très inhabituels pour ce type d'exigence de palier 2. Mettre l'accent sur le prix plutôt que sur le mérite technique est plus courant et plus efficace lors de l'achat de produits de base ou de services génériques. Par conséquent, nous demandons au client d'envisager d'utiliser une note de 80/20 ou au moins une note de 70/30 afin de déterminer la note totale du soumissionnaire, ce qui démontre davantage la nécessité de mettre l'accent sur le mérite technique plutôt que sur le prix le plus bas.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse n° 29 :

Le Canada a modifié la DP tel qu'indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 30 :

Critères cotés par points de l'entreprise CE3 stipule : « Le soumissionnaire doit fournir depuis au moins sept (7) ans des services de soutien pour les produits de gestion du capital humain et fournir des ressources exécutant des tâches de soutien en service, comme décrit dans l'Énoncé des travaux. »

1. Veuillez confirmer que les « tâches de soutien en service » signifient fournir un soutien à la production, c'est-à-dire effectuer des tâches qui garantissent la disponibilité, la fiabilité, l'efficacité et la continuité d'activité optimales du ou des produits de gestion du capital humain.
2. Veuillez clarifier la façon dont les soumissionnaires doivent démontrer « la fourniture de ressources exécutant les tâches de soutien en service décrites dans l'énoncé des travaux?

Par exemple, si un soumissionnaire utilise des contrats de gestion du capital humain PeopleSoft avec des catégories de ressources en correspondance directe placées par le biais de contrats SPICT, est-il suffisant pour les soumissionnaires d'identifier les catégories de ressources fournies dans le cadre de chaque contrat. Si d'autres informations sont requises, veuillez indiquer comment un soumissionnaire démontre que les tâches exécutées étaient telles que décrites dans l'énoncé des travaux.

Réponse n° 30 :

R1 : Le Canada a modifié a modifié le critères technique cotés CE3 tel qu'indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

R2 : Veuillez-vou reporter à la réponse n° 6 de la modification de la demande de soumission n° 3.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question n° 31 :

Depuis mars 2020, en raison de la pandémie mondiale, de nombreuses organisations du GC, dont le ministère de la Défense nationale, ont rendu obligatoire le travail à distance. Veuillez confirmer que OE1 et CE1 MDN accepteront les contrats de référence où les services ont été exécutés à distance (y compris à partir des bureaux à domicile) plutôt que sur le site du client sous contrat.

Réponse n° 31 :

Oui, le Canada acceptera les contrats de référence où les services ont été exécutés à distance (y compris depuis les bureaux à domicile) plutôt que sur le site du client sous contrat.

Question n° 32 :

Nous estimons que la clause de l'article 7.28 offre injustement un avantage financier aux fournisseurs en place. Cela fausse le champ concurrentiel d'une manière qui va à l'encontre de l'engagement du GC envers un approvisionnement « juste et transparent ». Afin de remédier à cela, nous suggérons que les coûts de transition vers un nouveau fournisseur soient soit assumés par le client final, en l'occurrence le MDN, soit assumés par le titulaire via une période de services de transition à la fin de la période contractuelle.

Veuillez confirmer que la section 7.28 sera dûment modifiée.

Réponse n° 32 :

Le Canada ne modifiera pas ce critère et restera donc inchangé. Imposer des coûts de transition de cette nature n'est pas injuste.

Question n° 33 :

Section 3.3 Section II : Soumission financière, sous-section (d) Tous les coûts à inclure stipule « La soumission financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris toutes année d'option. Il incombe entièrement au soumissionnaire d'indiquer tout le matériel, les logiciels, les périphériques, le câblage et les composants nécessaires pour satisfaire aux exigences de la présente demande de soumission, ainsi que les prix de ces articles.» Ce marché est pour la main-d'œuvre seulement et n'exige pas que le soumissionnaire propose de l'équipement, des logiciels,

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

des périphériques, du câblage et des composants nécessaires pour répondre aux exigences de la demande de soumissions. Veuillez confirmer que cette section sera supprimée.

Réponse n° 33 :

Le Canada a modifié la DP comme indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 34 :

CC2 de A.2. Analyste fonctionnel (PeopleSoft) PRO, niveau 3 ne contient pas l'échelle de points jusqu'à 5 points. Veuillez confirmer que l'échelle de points de PR2 est :

- 1 à moins de 2 ans = 1 point
- 2 à moins de 3 ans = 2 points
- 3 à moins de 4 ans = 3 points
- 4 à moins de 5 ans = 4 points
- 5 ans = 5 points

Réponse n° 34 :

Le Canada a modifié les critères d'évaluation cotés concernant les ressources CC2 comme indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 35 :

Veuillez réduire les 10 années d'expérience requises au critère O76 pour A.5. Analyste technique (PeopleSoft) PRO – Niveau 2. Cette modification reflétera alors une exigence de ressources de niveau 2 et s'alignera sur les autres critères obligatoires pour A.5. Analyste technique (PeopleSoft) PRO – Niveau 2.

Réponse n° 35 :

Le Canada a modifié les critères d'évaluation des ressources obligatoires O76 comme indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 36 :

La modification 003 a mis à jour le critère obligatoire d'entreprise OE1 pour ajouter l'article 5. « d'une valeur minimale de 4 M \$, taxes applicables et modifications incluses ». Veuillez

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

confirmer, à la suite de cet ajout, que sur le formulaire 5, dans la section Valeur totale du contrat « (excluant les taxes applicables et excluant les modifications) » devrait maintenant se lire « (taxes applicables et modifications incluses) ».

Réponse n° 36 :

Le Canada a modifié le formulaire 5 – Formulaire de coordonnées de référence client, comme indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 37 :

En ce qui concerne les critères d'entreprise cotés CE4, si une référence de projet provient d'une organisation cotée en bourse, fournir une copie du contrat pourrait être considéré comme une violation de la confidentialité et donc interdit. L'État accepterait-il une confirmation par courriel ou une lettre signée par le client confirmant la valeur du contrat, la durée et la description du projet et le rôle du fournisseur.

Réponse n° 37 :

Veillez-vous reporter à la réponse n° 10 de la modification de la demande de soumission n° 3.

APPENDICE A-3

À la DP – Article 7.2 – Autorisation de tâches a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Article 7.2 – Autorisation de tâches dans son intégralité

INSÉRÉ Article 7.2 –Autorisation de tâches voir ci-dessous

7.2 Autorisation de tâches

- (a) **Autorisations de tâches sur demande** : La totalité ou une partie des travaux du contrat seront réalisés « sur demande », au moyen d'une autorisation de tâches. Les travaux décrits dans l'autorisation de tâches doivent être conformes à la portée du contrat. L'entrepreneur ne doit pas commencer les travaux avant d'avoir reçu une autorisation de tâches approuvée, émise par le Canada. L'entrepreneur convient que toute tâche effectuée

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

avant la réception de cette autorisation de tâches approuvée est effectuée à ses propres risques.

(b) **Attribution des autorisations de tâches** : Plus d’un contrat a été attribué pour ce besoin. Par conséquent, l’attribution des autorisations de tâches dans le cadre de la série de contrats sera conforme à ce qui suit :

- (i) Le Canada enverra le premier projet d’autorisation de tâches à l’entrepreneur au premier rang, comme établi par le processus d’évaluation de la DP qui a mené à l’octroi de cette série de contrats.
- (ii) L’entrepreneur qui a reçu un projet d’autorisation de tâches disposera du délai établi dans le paragraphe ci-dessous intitulé « Réponse de l’entrepreneur à un projet d’autorisation de tâches » pour répondre à l’autorité contractante.
- (iii) Si l’entrepreneur qui a reçu en premier le projet d’autorisation de tâches ne répond pas dans le délai prévu ou confirme par écrit qu’il refuse d’exécuter la tâche, le projet d’autorisation de tâches sera présenté à l’entrepreneur suivant. S’il détermine que les ressources proposées ne satisfont pas aux exigences minimales en matière d’expérience ou à d’autres exigences des catégories précisées dans le projet d’autorisation de tâches, le Canada pourrait, à son entière discrétion demander à l’entrepreneur de proposer d’autres ressources, et celui-ci disposera du délai précisé dans le paragraphe « Réponse de l’entrepreneur à un projet d’autorisation de tâches » pour répondre à cette demande. Si l’entrepreneur ne répond pas à cette demande dans le délai prévu ou si le Canada détermine que les ressources proposées ne satisfont pas aux exigences minimales en matière d’expérience ou à d’autres exigences des catégories précisées dans le projet d’autorisation de tâches, celui-ci sera envoyé à l’entrepreneur classé au rang suivant, selon le même processus d’affectation. La valeur monétaire du projet d’autorisation de tâches refusé peut être soustraite de la valeur monétaire du contrat de l’entrepreneur et peut, à la seule discrétion de l’autorité contractante, être réaffectée en tout ou en partie à un autre entrepreneur ou à plusieurs dans le même volet de travail. Si tous les entrepreneurs refusent un projet d’autorisation de tâches dans le cadre du contrat, le Canada se réserve le droit d’avoir recours à d’autres méthodes d’approvisionnement.
- (iv) Le Canada fera un effort raisonnable pour veiller à ce que la valeur des autorisations de tâches émises aux entrepreneurs soit, durant la période du contrat, proportionnelle aux pourcentages établis selon la formule d’allocation des fonds dans la DP. Un examen des attributions de tâche attribuées aux entrepreneurs sera réalisé à des intervalles de six mois et au début de chaque exercice financier, afin de confirmer que les autorisations de tâches sont utilisées et distribuées de façon proportionnelle.

(c) **Évaluation des ressources proposées à l’étape de l’autorisation de tâches** : Les processus relatifs à l’établissement d’une autorisation de tâches, en réponse à une autorisation de tâche et liés à l’évaluation d’une autorisation de tâches sont décrits aux appendices A, B, C et D de l’annexe A.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

(d) **Formulaire et contenu du projet d'autorisation de tâches :**

- (i) Le responsable technique fournira à l'entrepreneur une description des tâches au moyen d'un projet d'autorisation de tâches à l'aide du formulaire figurant à l'appendice B de l'annexe A.
- (ii) Le projet d'autorisation de tâches doit expliquer en détail les travaux à effectuer et doit également contenir les renseignements suivants :
 - (A) Le numéro de contrat;
 - (B) le numéro de tâche;
 - (C) la date à laquelle la réponse de l'entrepreneur doit être reçue (cette date figurera dans le projet d'AT, mais pas dans l'AT attribuée);
 - (D) les catégories de ressources et le nombre de ressources nécessaires;
 - (E) une description des travaux associés à la tâche, notamment les activités à réaliser et les produits livrables à présenter (comme des rapports);
 - (F) les dates de début et de fin;
 - (G) toute option pour prolonger la date de fin initiale (s'il y a lieu);
 - (H) les dates clés des produits livrables et des paiements (s'il y a lieu);
 - (I) le nombre de jours-personnes requis;
 - (J) une note indiquant si les travaux comprennent des activités à réaliser sur place, en précisant l'endroit;
 - (K) le profil linguistique des ressources requises;
 - (L) le niveau d'attestation de sécurité que doivent posséder les employés de l'entrepreneur;
 - (M) le prix payable à l'entrepreneur pour l'exécution de la tâche, en indiquant s'il s'agit d'un prix ferme ou du prix maximum de l'autorisation de tâches (et dans le cas du prix maximum, l'autorisation de tâches doit indiquer la façon dont le montant final payable sera déterminé; lorsque l'autorisation de tâches n'indique pas la façon dont le montant final payable sera déterminé, le montant payable est le montant, jusqu'à concurrence du montant maximum, pour les heures réellement travaillées sur le projet que l'entrepreneur justifie en présentant les feuilles de présence remplies au moment de l'exécution des travaux par les employés pour justifier les frais);
 - (N) toute autre contrainte pouvant avoir des répercussions sur l'exécution de la tâche.

- (e) **Réponse de l'entrepreneur à un projet d'autorisation de tâches :** L'entrepreneur doit fournir au responsable technique, dans les 2 jours ouvrables de la réception du projet d'autorisation de tâches (ou tout autre délai plus long précisé dans le projet d'autorisation de tâches), une proposition du prix estimatif total pour l'exécution de la tâche et une

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

ventilation de ce coût, établie conformément à la base de paiement du contrat, ainsi que la ou les ressources proposées connexes, conformément à l'appendice A de l'annexe A du contrat. La proposition de prix de l'entrepreneur doit être établie selon les taux stipulés dans le contrat. L'entrepreneur ne sera pas payé pour la préparation ni la présentation d'une réponse, ni pour la fourniture d'autres renseignements requis pour la préparation et l'attribution officielle de l'autorisation de tâches.

(f) Limite des autorisations de tâches et responsabilités à l'égard de leur émission officielle :

- (i) Pour être attribuée de façon officielle, une autorisation de tâches doit porter la signature de l'autorité contractante.

Toute autorisation de tâches qui ne porte pas les signatures requises n'a pas été émise de façon officielle par le Canada et n'est donc pas valide. Tous les travaux réalisés par l'entrepreneur sans que celui-ci ait reçu une autorisation de tâches officielle seront effectués à ses propres risques. L'entrepreneur doit aviser l'autorité contractante s'il reçoit une autorisation de tâches qui ne porte pas les signatures requises.

(g) Rapports d'utilisation périodique :

- (i) L'entrepreneur doit compiler et tenir à jour des données sur les services fournis au gouvernement fédéral, conformément aux autorisations de tâches valides émises dans le cadre du contrat. L'entrepreneur doit fournir ces données conformément aux exigences d'établissement de rapports précisées ci-dessous. Si certaines données requises ne sont pas disponibles, l'entrepreneur doit en indiquer la raison. Si des services ne sont pas fournis pendant une période donnée, l'entrepreneur doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ». Les données doivent être présentées chaque trimestre à l'autorité contractante. De temps en temps, l'autorité contractante peut également exiger un rapport intérimaire au cours d'une période de référence.

- (ii) Les trimestres sont définis comme suit :

- (A) premier trimestre : du 1^{er} avril au 30 juin;
- (B) deuxième trimestre : du 1^{er} juillet au 30 septembre;
- (C) troisième trimestre : du 1^{er} octobre au 31 décembre;
- (D) quatrième trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées à l'autorité contractante dans les 10 jours civils suivant la fin de la période de référence.

- (iii) Chaque rapport doit contenir les informations suivantes pour chaque autorisation de tâche qui est approuvée et émise de façon officielle (et tel que modifié) :

- (A) le numéro de l'autorisation de tâches et le numéro de la version modifiée, le cas échéant;
- (B) le titre ou une courte description de chaque tâche autorisée;

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

- (C) le nom, la catégorie de ressources et le niveau de chaque ressource participant à l’exécution de l’autorisation de tâches, le cas échéant;
 - (D) le coût estimatif total précisé dans l’autorisation de tâches valide de chaque tâche, taxes applicables en sus;
 - (E) le montant total dépensé jusqu’à présent, taxes applicables en sus, pour chaque tâche autorisée;
 - (F) les dates de début et de fin de chaque tâche autorisée;
 - (G) l’état d’avancement de chaque tâche autorisée, s’il y a lieu (p. ex. indiquer si les travaux sont en cours, ou si le Canada a annulé ou suspendu l’autorisation de tâches).
- (iv) Chaque rapport doit aussi contenir les informations cumulatives suivantes pour chaque autorisation de tâches émise de façon officielle (et tel que modifié) :
- (A) le montant (taxes applicables en sus) précisé dans le contrat (selon la dernière modification, s’il y a lieu) qui correspond à la responsabilité totale du Canada envers l’entrepreneur pour toutes les autorisations de tâches émises de façon officielle;
 - (B) le montant total, taxes applicables en sus, dépensé jusqu’à présent pour toutes les autorisations de tâches émises de façon officielle.
- (h) **Refus d’une autorisation de tâches ou soumission d’une réponse non valide** : L’entrepreneur n’est pas tenu de répondre à chaque projet d’autorisation de tâches présenté par le Canada. Cependant, en plus des autres droits du Canada relatifs à la résiliation du contrat, le Canada peut immédiatement et sans autre avis résilier le contrat pour manquement, conformément aux conditions générales, si, à au moins trois reprises pendant la durée du contrat, l’entrepreneur n’a pas répondu ou n’a pas présenté une réponse valable à la suite de la réception d’un projet d’autorisation de tâches. Par souci de clarté, chaque projet d’autorisation de tâches, identifiable par son numéro de tâche, ne comptera que pour un seul cas. Une réponse valide s’entend d’une réponse donnée dans le délai requis et qui satisfait à toutes les exigences du projet d’autorisation de tâches, y compris la proposition du nombre requis de ressources possédant chacune l’expérience minimale et satisfaisant aux autres exigences des catégories indiquées dans le projet d’autorisation de tâches, selon un prix ne dépassant pas les taux établis à l’annexe B.
- (i) **Regroupement d’autorisations de tâches à des fins administratives** : Le contrat peut être modifié à l’occasion afin de tenir compte de l’ensemble des autorisations de tâches valides attribuées à ce jour, et de consigner le travail effectué dans le cadre de ces autorisations de tâches à des fins administratives.

À la DP – Article 4.4 – Méthode de sélection, (a) Évaluation des soumissions a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Article 4.4 – Méthode de sélection, (a) Évaluation des soumissions dans son intégralité

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

INSÉRÉ Article 4.4 – Méthode de sélection, (a) Évaluation des soumissions voir ci-dessous

4.4 Méthode de sélection

(a) Évaluation des soumissions

Processus de sélection : Le processus de sélection suivant sera suivi comme suit :

- (i) Pour être déclarée recevable, une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions, satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires et obtenir la note de passage indiquée pour les critères cotés indiqués dans la demande de soumissions.
- (ii) La soumission recevable obtenant la note totale la plus élevée sera recommandée pour l'attribution du contrat. La note maximale qu'un soumissionnaire peut obtenir pour le mérite technique est de 60; la note maximale en ce qui concerne le prix est établie à 40.

- (A) Calcul de la note technique totale :, on calculera la note technique totale pour chaque soumission recevable en convertissant la note technique obtenue pour les critères techniques cotés par points à l'aide de la formule suivante (le résultat étant arrondi à deux décimales).

$$\frac{\text{Note technique}}{\text{Note technique maximale}} \times 70 = \text{Note technique totale}$$

(Soumissionnaires, veuillez consulter la note technique maximale au formulaire 3.)

- (B) Calcul de la note financière totale :, on calculera la note financière totale pour chaque soumission recevable en convertissant la note financière obtenue pour l'évaluation financière à l'aide de la formule suivante (le résultat étant arrondi à deux décimales).

$$\frac{\text{Note financière}}{\text{Maximum de points attribués total}} \times 30 = \text{Note financière totale}$$

(Soumissionnaires, veuillez consulter le maximum de points attribués total.)

- (C) Calcul de la note totale du soumissionnaire :, la note totale du soumissionnaire sera calculée pour chaque soumission recevable à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Note technique totale} + \text{note financière totale} = \text{note totale du soumissionnaire}$$

- (iii) Dans l'éventualité où des soumissionnaires obtiendraient la même note totale, le soumissionnaire ayant obtenu la note technique totale la plus élevée sera classé au premier rang.

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

À la DP – Article 3.3 – Section II : Soumission financière, (d) a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Article 3.3 – Section II : Soumission financière, (d) dans son intégralité

INSÉRÉ **Article 3.3 – Section II : Soumission financière, (d) voir ci-dessous**

(d) Tous les coûts doivent être compris : La soumission financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris toute année d’option.

Appendice C de l’Annexe A – Critères d’évaluation des ressources et tableau de réponse a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Appendice C de l’Annexe A – Critères d’évaluation des ressources et tableau de réponse (Révisé le 28 février 2022)

INSÉRÉ **Appendice C de l’Annexe A – Critères d’évaluation des ressources et tableau de réponse (Révisé le 2 mars 2022) – Voir ci-joint**

Au Formulaire 2 – Critères techniques obligatoires a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Formulaire 2 – Critères techniques obligatoires (Révisé le 28 février 2022) dans son intégralité

INSÉRÉ **Formulaire 2 – Critères techniques obligatoires (Révisé le 4 mars 2022) – Voir ci-joint**

Au Formulaire 3 – Critères techniques cotés a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Formulaire 3 – Critères techniques cotés (Révisé le 28 février 2022) dans son intégralité

INSÉRÉ **Formulaire 3 – Critères techniques cotés (Révisé le 4 mars 2022) – Voir ci-joint**

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS. W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Au Formulaire 5 – Formulaires des coordonnées des clients a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ Formulaire 5 – Formulaires des coordonnées des clients (Révisé le 28 février 2022) dans son intégralité

INSÉRÉ **Formulaire 5 – Formulaires des coordonnées des clients (Révisé le 4 mars 2022) – Voir ci-joint**

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

APPENDICE C DE L'ANNEXE A
CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSES
(MODIFIÉ LE 4 MARS 2022)

En vue de faciliter l'évaluation des ressources, les entrepreneurs doivent préparer et soumettre une réponse à un avant-projet d'autorisation de tâche en se référant aux tableaux présentés dans la présente annexe. Aux fins de l'établissement des grilles de ressources, ils doivent fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitae, de façon à ce que le gouvernement du Canada puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne devraient pas contenir tous les renseignements sur les projets tirés des curriculum vitae. Seule la réponse demandée devrait être fournie.

1.0 Critères d'évaluation des ressources obligatoires

A.1. Architecte d'applications/de logiciels – Niveau 3				
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O1	<p>Critères techniques obligatoires</p> <p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience au cours des 15 dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'exécution d'au moins 5 des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications • Identifier les politiques et les exigences qui excluent une solution particulière • Analyser et évaluer des solutions technologiques de rechange afin de répondre aux besoins opérationnels 			

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques • Surveiller les tendances de l'industrie pour s'assurer que les solutions sont conformes à l'orientation du gouvernement et de l'industrie en ce qui a trait à la technologie • Analyser les exigences fonctionnelles pour déterminer les flux de l'information, des procédures et des décisions • Évaluer les procédures et les méthodes existantes, définir et documenter le contenu des bases de données, la structure et les sous-systèmes d'application et concevoir un dictionnaire des données • Définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux • Définir quelles sont les sources d'entrée et de sortie des données, y compris un plan détaillé pour les phases de conception technique, et obtenir une approbation pour la proposition du système • Déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui s'appliquent à la programmation, à la documentation et aux essais et qui portent sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation, entre autres choses 				
O2	<p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience, au cours des 15 dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'utilisation des produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base de données Oracle • SQL *Plus 				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	<ul style="list-style-type: none"> • PeopleSoft HCM 8.9 ou plus récente • PeopleTools 8.54 8.49 ou plus récente • Intégration de solutions technologiques 				

A.2. Analyste fonctionnel (PeopleSoft) de la PRO (Planification des ressources de l'organisation) – Niveau 3					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O3	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente).				
O4	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience, au cours des quinze (15) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'élaboration des exigences opérationnelles et fonctionnelles pour l'application de PeopleSoft, y compris fournir des idées de conception pour les nouvelles fonctions et consigner les spécifications fonctionnelles.				
O5	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans les quinze (15) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'analyse et le dépannage des comportements de l'application, y compris les problèmes liés aux données, afin de déterminer la cause fondamentale, de consigner les constatations et de proposer des recommandations sur la façon de régler les problèmes, y compris les solutions de rechange, le cas échéant.				
A.3. Programmeur/Analyste (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 3					

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O6	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.5x, dont au moins huit (8) années d'expérience avec PeopleTools version 8.54.8.49 ou plus récente.				
O7	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'élaboration, la mise à l'essai, la consignation et la mise en œuvre des changements de programme, de code et de configuration apportés à l'application PeopleSoft, conformément aux spécifications techniques, en utilisant PeopleTools. PeopleTools comprend, entre autres, Application Designer, PeopleCode, Application Engine, Integration Broker, PS/Query, Data Mover.				
O8	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation des activités de soutien d'applications en dépannant et en corrigeant les problèmes et les défauts, en produisant des rapports destinés à la direction et en établissant un lien avec l'entreprise et les clients utilisateurs finaux.				

A.3. Programmeur/Analyste (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 2

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O9	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.5x, dont au moins trois (3) années d'expérience avec PeopleTools version 8.54 8.49 ou plus récente.				
O10	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'élaboration, la mise à l'essai, la consignation et la mise en œuvre des changements de programme, de code et de configuration apportés à l'application PeopleSoft, conformément aux spécifications techniques, en utilisant PeopleTools. PeopleTools comprend, entre autres, Application Designer, PeopleCode, Application Engine, Integration Broker, PS/Query, Data Mover.				
O11	La ressource proposée doit démontrer une expérience d'au moins cinq (5) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation des activités de soutien d'applications en dépannant et en corrigeant les problèmes et les défauts, en produisant des rapports destinés à la direction et en établissant un lien avec l'entreprise et les clients utilisateurs finaux.				

A.4. Analyste de systèmes (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
		l'entrepreneur			
O12	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.5x, dont au moins huit (8) années d'expérience avec PeopleTools version 8-54 8.49 ou plus récente.				
O13	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'élaboration des spécifications techniques pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de planification des ressources de l'organisation.				
O14	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la conversion des exigences opérationnelles de la planification des ressources d'entreprise (ERP) PeopleSoft PRO en conceptions et spécifications techniques de systèmes.				
O15	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'utilisation des produits suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Base de données Oracle • SQL *Plus • PeopleSoft HCM 8.9 ou plus récente • PeopleTools 8-54 8.49 ou plus récente • Intégration de solutions technologiques 				

A.4. Analyste de systèmes (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 2

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
---	----------------------------------	------------------------	-------------------------	---

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
		insérer par l'entrepreneur			
O16	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.5x, dont au moins huit (8) trois (3) années d'expérience avec PeopleTools version 8.51 ou plus récente.				
O17	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'élaboration des spécifications techniques pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de planification des ressources de l'organisation (PRO).				
O18	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans la conversion des exigences opérationnelles de la planification des ressources d'entreprise (ERP) PeopleSoft PRO en conceptions et spécifications techniques de systèmes.				
O19	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'utilisation des produits suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Base de données Oracle • SQL*Plus • PeopleSoft HCM 8.9 ou plus récente • PeopleTools 8.54 8.49 ou plus récente • Intégration de solutions technologiques 				

A.5. Analyste technique (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 3

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O20	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en oeuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.5x, dont au moins huit (8) années d'expérience avec PeopleTools version 8.54 8.49 ou plus récente.				
O21	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'installation de produits logiciels connexes à PeopleSoft (par ex. Weblogic, Tuxedo, PeopleTools version 8.5x (ou plus récente), Cobol, Crystal, etc.) sur les plateformes Windows, Linux et Unix à l'aide de PeopleSoft Update Manager ou Change Assistant pour appliquer les mises à jour, les correctifs et les trousseaux de maintenance de l'application.				
O22	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la gestion de l'environnement PeopleSoft HCM en ce qui concerne les serveurs Web, le serveur d'applications, et les environnements d'ordonnement des rapports et des processus, ce qui comprend tout ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a. La configuration et le soutien de PeopleSoft Application Designer b. La migration et l'exécution de PeopleSoft Data Mover, SQR ou SQL c. Le suivi des instructions de migration pour migrer les projets de PeopleSoft Application Designer de la source aux environnements 				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Cient Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	cibles				
	d. Le dépannage et l'établissement de rapports sur les erreurs de migration et à l'intention des intervenants ou processus géré à l'interne				

A.7. Programmeur-analyste – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O23	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins cinq (5) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien des technologies énumérées dans la section 3.3.1.10 de l'annexe A – Énoncé des travaux.				
O24	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'élaboration, la mise à l'essai, la consignation et la mise en œuvre des changements de programme, de code et de configuration apportés aux applications logicielles.				
O25	La ressource proposée devrait avoir une expérience d'au moins trois (3) années, au cours des dix (10) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'examen des exigences ou spécifications fonctionnelles et dans la formulation de conseils.				
O26	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins cinq (5) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation des activités de soutien d'applications en dépannant et en corrigeant les problèmes et les défauts, en produisant des rapports destinés à la direction et en établissant un lien avec l'entreprise et les clients				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
utilisateurs finaux.					

A.7. Programmeur-analyste – Niveau 3					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O27	La ressource proposée doit démontrer une expérience d'au moins dix (10) ans (précédant la date de la demande de soumissions) dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien des technologies énumérées dans la section 3.3.1.11 de l'annexe A – Énoncé des travaux.				
O28	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'élaboration, la mise à l'essai, la consignation et la mise en œuvre des changements de programme, de code et de configuration apportés aux applications logicielles.				
O29	La ressource proposée devrait avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans au cours des dix (10) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'examen des exigences ou spécifications fonctionnelles et dans la formulation de conseils.				
O30	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix (10) années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation des activités de soutien d'applications en dépannant et en corrigeant les problèmes et les défauts, en produisant des rapports destinés à la direction et en établissant un lien avec l'entreprise et les clients utilisateurs finaux.				

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Cient Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

A.8. Analyste de système – Niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O31	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans la conversion des exigences opérationnelles en conceptions et spécifications techniques de systèmes.			
O32	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) en analyse des besoins opérationnels, réalisation d'études de faisabilité, de correspondance des interdépendances et production des spécifications fonctionnelles et techniques ou les recommandations de restructuration des processus, avec le niveau d'effort estimé.			
O33	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) en analyse et recommandation de solutions de rechange et d'option pour la solution technique.			

I.1. Spécialiste en conversion de données – Niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O34	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) de l'utilisation de méthodologies officielles liées au cycle de développement de systèmes.			

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O35	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans la définition, la documentation et la validation des exigences de migration des données.				
O36	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions), dans la conception et l'exécution des procédures de conversion et de migration des données.				
O37	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans un rôle de direction au sein d'une équipe de correction des données composée d'au moins trois (3) ressources.				
O38	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la présentation de briefings de vive voix ou par écrit à l'intention de la haute direction et des clients. * On entend par « haute direction » les personnes occupant un poste de directeur ou de niveau supérieur.				
O39	La ressource proposée doit avoir acquis au moins 1 an d'expérience dans l'utilisation de MS Project ou d'un outil de gestion de projet équivalent tel que ProWorkflow ou Jira, entre autres.				

I.10. Architecte technique – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O40	<p>La ressource proposée doit détenir l'une des certifications valides suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur Azure associé • AWS Certified SysOps Administrator • Certification de Microsoft : Expert en architecture de solutions Azure • Architecte de solutions AWS • MCSE : Cloud Platform and Infrastructure (plateforme et infrastructure infonuagiques) <p>Une preuve de son homologation doit être jointe à la soumission.</p>				
O41	<p>La ressource proposée doit détenir l'une des certifications valides suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MCSE : Productivity Solutions Expert • MCITP : Enterprise Administrator (administrateur d'entreprise) • MCITP : Server Administrator (administrateur de serveur) <p>Une preuve de son homologation doit être jointe à la soumission.</p>				
O42	<p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans une architecture d'application à trois niveaux (la présentation [ou niveau Web], la logique métier [ou niveau application] et les données [ou niveau base de données]).</p>				
O43	<p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans au moins deux des domaines suivants : DNS; SMTP; RDP/WVD; S-FTP.</p>				
O44	<p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans au moins trois (3) des éléments suivants : réseau virtuel; PKI; pare-feu; routeur; équilibreur de charge; VPN;</p>				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	machine virtuelle.				
O45	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience en sécurité des réseaux ou de l'infonuagique.				

P.9. Gestionnaire de projet – niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O46	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la présentation de briefings de vive voix ou par écrit à l'intention de la haute direction et des clients. * On entend par « haute direction » les personnes occupant un poste de directeur ou de niveau supérieur.			
O47	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience dans l'utilisation de MS Project ou d'un outil de gestion de projet équivalent tel que ProWorkflow ou Jira, entre autres.			
O48	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience dans l'identification, la définition et l'évaluation des risques et dans l'élaboration de stratégies et de plans de gestion des risques pour l'élaboration de logiciels d'application d'entreprise.			
O49	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience dans l'utilisation de la méthodologie « en cascade », « en spirale » ou « Agile » pour l'élaboration de logiciels d'application d'entreprise.			

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O50	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience en gestion de projet de développement de logiciel.				

P.9. Gestionnaire de projet – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O51	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience (précédant la date de la demande de soumissions) dans la présentation de briefings de vive voix ou par écrit à l'intention de la haute direction et des clients. * On entend par « haute direction » les personnes occupant un poste de directeur ou de niveau supérieur.				
O52	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans l'utilisation de MS Project ou d'un outil de gestion de projet équivalent tel que ProWorkflow ou Jira, entre autres.				
O53	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans l'identification, la définition et l'évaluation des risques et dans l'élaboration de stratégies et de plans de gestion des risques pour l'élaboration de logiciels d'application d'entreprise.				
O54	La ressource proposée a au moins cinq (5) années d'expérience dans l'utilisation de la méthodologie « en cascade », « en spirale » ou « Agile » pour l'élaboration de logiciels d'application d'entreprise.				
O55	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience en gestion de projet				

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
de développement de logiciel.					

P.10. Responsable du calendrier des projets – Niveau 1

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O56	La ressource proposée doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience dans l'élaboration et le soutien de calendriers de projets pour des projets de développement de logiciels d'entreprise.			
O57	La ressource proposée doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience dans l'élaboration et la maintenance de structures de répartition du travail.			
O58	La ressource proposée doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience en production de bulletins de progrès à l'intention des cadres et en détermination de problèmes liés à l'établissement du calendrier ou à une dépendance.			
O59	La ressource proposée doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience à effectuer et à fournir une analyse du chemin critique.			
O60	La ressource proposée doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience à offrir un soutien aux activités de coordination du calendrier avec les intervenants internes et externes du projet.			

P.11. Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité – Niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
		insérer par l'entrepreneur			
O61	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience dans l'utilisation d'un système ou d'un outil de compte rendu ou de suivi des problèmes.				
O62	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience dans l'application de règles administratives, d'exigences fonctionnelles et de spécifications techniques relatives aux logiciels pour régler des problèmes liés à l'intégrité des données et aux applications.				

C-3- Analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI – Niveau 3

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O63	<p>La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience au cours des quinze (15) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'exécution d'au moins 50 % des tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner, analyser ou appliquer les politiques fédérales, provinciales ou territoriales sur la sécurité des TI, les processus de certification et d'accréditation de la sécurité des systèmes des TI, des produits, mesures de protection et pratiques exemplaires concernant la sécurité des TI, ainsi que des stratégies d'atténuation des risques liés à la sécurité des TI; • relever les menaces à l'égard des systèmes d'exploitation (comme MS, Unix, Linux et Novell) et des architectures sans fil, et les 			

<p>Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A</p>	<p>Amd. No – N° de la modif. 004</p>	<p>Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS</p>
<p>Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260</p>	<p>File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260</p>	<p>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</p>
<p>vulnérabilités de ces systèmes;</p> <ul style="list-style-type: none"> ● relever les menaces de diverses natures (liées au personnel, techniques, physiques, procédurales) et les vulnérabilités à l'égard des systèmes des TI du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires; ● rédiger des rapports, notamment pour l'analyse de sécurité des données, les concepts d'opération, les énoncés de sensibilité, les évaluations de la menace, les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, les évaluations de la vulnérabilité non techniques, les évaluations des risques et la présentation des menaces, vulnérabilités et risques à la sécurité des TI; ● mener des activités de certification, comme suit: <ul style="list-style-type: none"> ○ élaborer des plans de certification de sécurité, vérifier la conformité des mécanismes de sécurité aux politiques et normes applicables; ○ valider les exigences de sécurité en mettant en correspondance la politique de sécurité propre au système et les exigences de fonctionnalité de sécurité; ○ mettre en correspondance les exigences de sécurité à travers les diverses étapes des documents de conception et vérifier que les mécanismes de sécurité ont été correctement mis en œuvre et que les exigences ont été satisfaites en matière d'assurance. Il s'agit notamment de confirmer que le système a été correctement configuré et d'établir que les mesures de protection respectent les normes applicables. Effectuer 		

<p>Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A</p>	<p>Amd. No – N° de la modif. 004</p>	<p>Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS</p>
<p>Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260</p>	<p>File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260</p>	<p>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</p>
		<p>des essais et des évaluations de sécurité (ST&E) pour déterminer si les mesures de protection techniques fonctionnent correctement. Évaluer le risque résiduel mis au jour par l'évaluation des risques afin de déterminer s'il se situe à un niveau acceptable;</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectuer des activités liées à l'accréditation, notamment : examen, par l'autorité d'accréditation, des résultats de la certification reproduits dans les documents de revue de conception, pour s'assurer que les risques entourant l'exploitation du système seront acceptables et que ce dernier respectera les politiques et normes de sécurité pertinentes du Ministère et celles qui lui sont propres, et déterminer les conditions d'exploitation du système (aux fins d'approbation). Cela peut comprendre les formes d'approbation suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • autoriser l'approbation, donnée de concert par l'exploitant et par l'accréditeur, de passer à l'étape d'élaboration suivante dans le cycle de vie du système de TI si celui-ci doit traiter des renseignements de nature délicate pendant son élaboration; <ul style="list-style-type: none"> ○ l'autorisation d'exploitation, donnée par écrit, pour autoriser l'exploitation du système des TI mis en place, de même que le traitement de renseignements de nature délicate, lorsque les risques assortis à l'utilisation du système sont jugés acceptables et que le système respecte les normes et politiques de sécurité pertinentes; ○ l'autorisation provisoire, également donnée par écrit, pour autoriser le

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	<p>traitement de renseignements de nature délicate dans des circonstances particulières; lorsqu'on n'a pas encore réussi à ramener les risques à un niveau acceptable, mais qu'il est nécessaire d'exploiter le système en cours d'élaboration;</p> <p>• préparer et fournir du matériel de formation adapté à la catégorie de ressources.</p>				

A.11. Vérificateur – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O64	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience en élaboration, révision, documentation, maintenance et gestion de stratégies d'essai, de plans de test, de scénarios d'essai, de scripts et de bibliothèques.				
O65	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience en planification, coordination et exécution d'activités d'essai dans diverses phases du cycle de vie des logiciels.				
O66	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience en documentation et détection de défauts logiciels et en création de rapports sur les résultats d'essais en utilisant des outils propres à une entreprise.				
O67	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience dans la mise en place de procédures d'essais de régression de logiciels en mettant l'accent sur l'automatisation des				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	procédures d'essais, de sauvegarde et de récupération.				
O68	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience à instituer et appliquer des procédures d'essai d'interopérabilité pour s'assurer que l'interaction et la coexistence de divers éléments logiciels que l'on prévoit distribuer dans l'infrastructure commune respectent les normes ministérielles pertinentes (p. ex., en matière de rendement, de compatibilité), sans répercussions néfastes imprévues sur l'infrastructure partagée.				
O69	La ressource proposée doit avoir acquis au moins huit (8) années d'expérience à collaborer avec des équipes transversales composées d'analystes fonctionnels, d'équipes chargées des activités et des migrations et d'équipes de développement pour : A) l'acquisition de connaissances fonctionnelles; B) le dépannage des anomalies; C) la maintenance de l'environnement des essais.				
O70	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience : I. Utilisation de l'outil UFT ou d'un outil industriel comparable offrant une solution complète pour la création et la maintenance de scripts de test fonctionnels et de régression automatisés (comme Testcomplete, Selenium, Worksoft Certify, entre autres). ET II. Utilisation de l'outil ALM, ou d'un outil comparable du secteur, qui automatise le processus de développement et de livraison de logiciels en documentant et en suivant les modifications apportées à une				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	application tout en fournissant un environnement cohérent pour la collaboration entre les différentes équipes informatiques (c'est-à-dire Rommana, ALM, Jama Software, Team Foundation Server, entre autres.)				

A.2 Analyse fonctionnel (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O71	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience, au cours des dix (10) dernières années, dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente).				
O72	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience, au cours des dix (10) dernières années, dans l'élaboration des exigences opérationnelles et fonctionnelles pour l'application de l'entreprise, y compris fournir des idées de conception pour les nouvelles fonctions et consigner les spécifications fonctionnelles.				
O73	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans les dix (10) dernières années dans l'analyse et le dépannage des comportements de l'application, y compris les problèmes liés aux données, afin de déterminer la cause fondamentale, de consigner les constatations et de proposer des recommandations sur la façon de régler les problèmes, y compris les solutions de rechange, le cas échéant.				

Sollicitation No. – N° de l'invitation
W6369-210260/A

Amd. No – N° de la modif.
004

Buyer ID – Id de l'acheteur
014IPS

Client Ref. No. – N° de réf. De client
W6369-210260

File No. – N° du dossier
014IPS – W6369-210260

CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

A.5. Analyste technique (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 2

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O74	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience, au cours des dix (10) dernières années, dans la mise en œuvre, la mise à niveau et le soutien de PeopleSoft Human Capital Management (HCM) version 8.9 (ou plus récente) et de PeopleTools version 8.4x, dont au moins huit (8) années d'expérience avec PeopleTools version 8.49 ou plus récente.			
O75	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins cinq (5) années au cours des dix (10) dernières années dans l'installation de produits logiciels connexes à PeopleSoft (par ex. Weblogic, Tuxedo, PeopleTools version 8.4x (ou plus récente), Cobol, Crystal, etc.) sur les plateformes Windows, Linux ou Unix à l'aide de PeopleSoft Update Manager pour appliquer les mises à jour, les correctifs et les trousseaux de maintenance de l'application.			
O76	La ressource proposée doit avoir une expérience d'au moins dix cinq (10) (5) années au cours des quatre dix (15) (10) dernières années dans la gestion de l'environnement PeopleSoft HCM en ce qui concerne les serveurs Web, le serveur d'applications, et les environnements d'ordonnancement des rapports et des processus, ce qui comprend tout ce qui suit : a. la configuration et la prise en charge de PeopleSoft Application Designer; b. la migration et l'exécution de PeopleSoft Data Mover, SQR, ou			

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	<p>langage SQL;</p> <p>c. le suivi des instructions de migration pour migrer les projets de PeopleSoft Application Designer de la source aux environnements cibles;</p> <p>d. le dépannage et l'établissement de rapports sur les erreurs de migration à l'intention des intervenants ou processus géré à l'interne.</p>				

B.5. Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels – Niveau 3					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O77	La ressource proposée doit avoir acquis au moins dix (10) années d'expérience au cours des 15 dernières années en analyse des exigences fonctionnelles d'entreprise afin de déterminer les renseignements, les procédures et les flux de décisions.				
O78	La ressource proposée doit détenir un certificat ou un diplôme de formation structurée en analyse des activités utilisant la méthodologie BABOK ou une autre norme industrielle communément acceptée.				

B.9. Développeur de didacticiel – Niveau 3					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O					

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Cient Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
O79	La ressource proposée doit avoir accumulé au moins dix (10) années d'expérience, au cours des quinze (15) dernières années, en élaboration de documents de formation.				
O80	La ressource proposée de l'entrepreneur doit avoir obtenu la certification Oracle User Productivity Kit (UPK).				
O81	La ressource proposée de l'entrepreneur doit avoir élaboré au moins quatre (4) cours d'apprentissage en ligne à l'aide d'outils d'apprentissage rapide tels que : Adobe Illustrator, Adobe Photoshop, Adobe Captivate, Adobe Dreamweaver, Adobe Contribute, HTML, CSS, Adobe Flash, Articulate de Techsmith, éditeur Saba, et Oracle UPK.				

B.9. Développeur de didacticiel – Niveau 2					
O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT	
O82	La ressource proposée doit avoir cumulé, au cours des dix (10) dernières années, au moins cinq (5) années d'expérience en élaboration de documents de formation.				
O83	La ressource proposée de l'entrepreneur doit avoir obtenu la certification Oracle User Productivity Kit (UPK).				
O84	La ressource proposée de l'entrepreneur doit avoir élaboré au moins deux (2) cours d'apprentissage en ligne à l'aide d'outils d'apprentissage rapide tels que : Adobe Illustrator, Adobe Photoshop, Adobe Captivate, Adobe Dreamweaver, Adobe Contribute, HTML, CSS, Adobe Flash, Articulate de Techsmith, éditeur Saba, et Oracle UPK.				

Sollicitation No. – N° de l'invitation
W6369-210260/A

Amd. No – N° de la modif.
004

Buyer ID – Id de l'acheteur
014IPS

Cient Ref. No. – N° de réf. De client
W6369-210260

File No. – N° du dossier
014IPS – W6369-210260

CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

P.1. Expert-conseil en gestion du changement – Niveau 2

O	Critères techniques obligatoires	Expérience démontrée à insérer par l'entrepreneur	Satisfait/non satisfait	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
O85	La ressource proposée doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience au cours des dix (10) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'exécution d'au moins 50 % des tâches énumérées à la section 3.3.3.1 de l'annexe A – Énoncé des travaux.			
O86	La ressource proposée doit avoir acquis au moins deux (2) années d'expérience, au cours des six (6) dernières années, en planification et mise en œuvre des stratégies de gestion du changement sur la mise en œuvre d'une solution de PRE.			

Solicitation No. – N° de l'invitation
W6369-210260/A

Amd. No – N° de la modif.
004

Buyer ID – Id de l'acheteur
014IPS

Cient Ref. No. – N° de réf. De client
W6369-210260

File No. – N° du dossier
014IPS – W6369-210260

CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

2.0 Critères d'évaluation cotés concernant les ressources :

A.2 Analyste fonctionnel (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 3

CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC1	La ressource proposée devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), à titre d'analyste fonctionnel dans le cadre d'un projet ou d'une initiative de mise à niveau de PeopleSoft HCM d'entreprise.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 années et plus = 5 points		
CC2	La ressource proposée devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans la création et l'exécution de scénarios et de scripts de test, ainsi que dans la création de données d'essai, afin de vérifier que l'application respecte les exigences définies, assure le suivi des résultats des essais et cerne les aspects à améliorer.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 années et plus = 5 points		
CC3	La ressource proposée devrait avoir de	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points		

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans la réalisation et la consignation d'analyses concordances-écarts dans l'application afin de trouver la meilleure solution pour satisfaire à une exigence précisée.		Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
Nombre maximum de points		15 points		Points obtenus	
Pointage minimal acceptable		9 11 points			

A.3 Programmeur-analyste de la PRO – PeopleSoft – Niveau 3					
CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC4	La ressource proposée devrait démontrer une expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'examen des exigences ou spécifications fonctionnelles et dans la prestation d'expertise sur les modules et les fonctions des applications disponibles de PeopleSoft HCM.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 années et plus = 5 points		
CC5	La ressource proposée devrait démontrer une	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation d'un examen concernant les demandes de changement et leurs coûts connexes et l'analyse du code et des objets afin de déterminer la correspondance fonctionnelle.		Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points			
Nombre maximum de points		10 points		Points obtenus	
Pointage minimal acceptable		6 7 points			

A.3 Programmeur-analyste de la PRO – PeopleSoft – Niveau 3

CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC6	La ressource proposée devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'examen des exigences ou spécifications fonctionnelles et dans la prestation d'expertise sur les options de développement à l'aide de PeopleTools pour élargir et corriger les fonctions de l'application.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Cient Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
CC7	La ressource proposée devrait démontrer une expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation d'un examen concernant les demandes de changement et leurs répercussions connexes et l'analyse du code et des objets afin de déterminer la correspondance technique.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
Nombre maximum de points		10 points		Points obtenus	
Pointage minimal acceptable		6 7 points			

A.5 Analyste technique (PeopleSoft) de la PRO – Niveau 3					
CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC8	La ressource proposée devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'élaboration ou la gestion des aspects techniques des logiciels d'application, des interfaces utilisateur et des composants tiers.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
CC9	La ressource proposée	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans la réalisation d'enquêtes sur les défaillances du processus, les pannes et les problèmes de piètre fonctionnement de PeopleSoft HCM ainsi que dans leur résolution.		Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
Nombre maximum de points		10 points		Points obtenus	
Pointage minimal acceptable		6 7 points			

A.7 Programmeur-analyste, niveau 3					
CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC10	La ressource proposée devrait avoir de l'expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions), dans l'examen des exigences ou spécifications fonctionnelles et dans la prestation d'expertise sur toute application/technologie logicielle dont la liste est établie à la section 3.3.1.11 de l'annexe A – Énoncé des travaux à	5	1 application = 1 point 2 applications = 2 points 3 applications = 3 points 4 applications = 4 points 5 applications ou plus = 5 points		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	l'exception de.NET et HTML.				
CC11	La ressource proposée devrait démontrer une expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation d'un examen concernant les demandes de changement et leurs coûts connexes et l'analyse du code et des objets afin de déterminer la correspondance fonctionnelle.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
Nombre maximum de points		10 points	Points obtenus		
Pointage minimal acceptable		6 7 points			

A.8 Analyste de systèmes, niveau 3					
CC	Critère technique coté	Nombre de points maximal	Échelle de points	Note	Renvoi de la réponse de l'entrepreneur à l'AT
CC12	La ressource proposée devrait démontrer une expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans l'examen des exigences ou spécifications	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260		File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	fonctionnelles et dans la prestation d'expertise sur les applications logicielles et les fonctions des applications disponibles.				
CC13	La ressource proposée devrait démontrer une expérience, au cours des cinq (5) dernières années (précédant la date de la demande de soumissions) dans la réalisation d'un examen concernant les demandes de changement et leurs coûts connexes et l'analyse du code et des objets afin de déterminer la correspondance fonctionnelle.	5	Entre 1 et 2 ans = 1 point Entre 2 et 3 ans = 2 points Entre 3 et 4 ans = 3 points Entre 4 et 5 ans = 4 points 5 ans = 5 points		
Nombre maximum de points		10 points		Points obtenus	
Pointage minimal acceptable		6		7	

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

FORMULAIRE 2
CRITÈRES OBLIGATOIRES POUR L’ENTREPRISE
(MODIFIÉ LE 4 MARS 2022)

OE	Critères obligatoires pour l’entreprise	Justification du soumissionnaire	Renvoi aux autres documents d’attestation inclus dans la soumission
OE1	<p>Le soumissionnaire doit présenter deux (2) contrats qui démontrent son expérience dans la prestation de services, en tant qu’entrepreneur principal des systèmes PeopleSoft Human Capital Management (HCM).</p> <p>Chaque contrat unique doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la mise en œuvre du système PeopleSoft HCM : <ol style="list-style-type: none"> a) utilisation de la version 8.9 ou plus récente ; b) utilisation de PeopleTools v. 8.49 ou plus récente ; c) pour au moins 5 000 utilisateurs. 2. Avoir été réalisé sur une durée de 24 mois consécutifs au cours des 60 derniers mois (précédant la date de la demande de soumissions). 3. Avoir été effectué auprès d’un client commercial séparé et distinct. 4. Avoir été réalisé aux installations du client (c.-à-d. sans faire appel à un centre de prestation de services). 5. Avoir une valeur minimale de 4M\$ taxes applicable et modifications incluses. <p>Pour l’OE1, le soumissionnaire doit confirmer son expérience en précisant, pour chaque contrat fourni, le client cité en référence.</p> <p>Les références du client doivent comprendre l’information suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. nom de l’organisation; 		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

<p>2. taille de l'organisation;</p> <p>3. numéro du contrat;</p> <p>4. brève description des services offerts;</p> <p>5. nom, numéro de téléphone, adresse de courriel de la personne-ressource responsable du contrat au sein de l'organisation;</p> <p>6. dates (jj/mm/aaaa) pour la date de début et de fin (s'il y a lieu) des contrats;</p> <p>7. la ou les versions de PeopleSoft prises en charge.</p> <p>Les renseignements indiqués ci-dessus doivent être transmis avec la soumission dans le formulaire 5, Coordonnées des clients donné en référence. Si l'information n'est pas fournie, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai qu'elle lui accorde pour le faire. Le défaut de fournir les renseignements énumérés ci-dessus dans les délais rendra la soumission irrecevable.</p> <p>Il incombe à l'employé de s'assurer que les renseignements fournis sont corrects.</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal, et non pas un sous-traitant. Autrement dit, c'est l'entrepreneur qui doit avoir signé le contrat avec le client. Si le contrat du soumissionnaire consistait à effectuer des travaux pour lesquels on avait d'abord retenu les services d'une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme l'entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a passé un contrat avec Y, qui, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est l'entrepreneur principal et</p>		
--	--	--

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	<p>X, le sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit se rappeler qu'un arrangement en matière d'approvisionnement ou une offre à commandes ne constitue pas un contrat et que, par conséquent, toute référence à ce type de documents sera exclue du processus d'évaluation de l'expérience du soumissionnaire en matière d'exécution de contrats. Par exemple, si le soumissionnaire fait référence à un numéro d'arrangement en matière d'approvisionnement pour services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) comme EN578-170432/XXX/EL dans le but de démontrer que son expérience satisfait aux critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne porte pas sur un contrat en particulier.</p>		
OE2	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer qu'il a fourni des ressources qualifiées, dans l'un (1) des deux (2) contrats fournis ci-dessus (OE1), qui comprenaient ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Porter sur la fourniture d'au moins six (6) ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs. <p>REMARQUE : L'exigence d'un minimum de six (6) ressources travaillant simultanément pendant une période de douze (12) mois consécutifs signifie que pendant cette période de douze (12) mois, il doit y avoir eu au moins six (6) ressources travaillant parallèlement, conformément au paragraphe (c) des Critères obligatoires pour l'entreprise en</p>		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

<p>lien avec le même contrat. Le soumissionnaire doit démontrer qu'au moins six (6) ressources ont été fournies chaque mois pendant toute la période de douze (12) mois. Il ne doit pas y avoir d'interruption des services fournis par les ressources pendant la période complète de douze (12) mois. Par exemple, si le soumissionnaire a été en mesure de fournir 15 ressources pendant les mois 1 à 3 et 6 à 12, mais qu'il en a fourni seulement 4 pendant les mois 4 et 5, alors il n'est pas conforme à l'exigence du critère obligatoire de l'entreprise OT1 (c) car il n'a pas fourni le nombre minimal de ressources pendant la période complète de 12 mois.</p> <p>Pour l'OE2, le soumissionnaire doit confirmer son expérience en précisant, pour chaque contrat fourni, le client cité en référence.</p> <p>Les références doivent comprendre l'information suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. nom de l'organisation; 2. taille de l'organisation; 3. numéro du contrat; 4. brève description des services offerts; 5. nom, numéro de téléphone, adresse de courriel de la personne-ressource responsable du contrat au sein de l'organisation; 6. dates (jj/mm/aaaa) pour la date de début et de fin (s'il y a lieu) des contrats; 7. la ou les versions de PeopleSoft prises en charge. 		
--	--	--

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	<p>Les renseignements indiqués ci-dessus doivent être transmis avec la soumission dans le formulaire 5, Coordonnées des clients donné en référence. Si l'information n'est pas fournie, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai qu'elle lui accorde pour le faire. Le défaut de fournir les renseignements énumérés ci-dessus dans les délais rendra la soumission irrecevable.</p> <p>Il incombe à l'employé de s'assurer que les renseignements fournis sont corrects.</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal, et non pas un sous-traitant. Autrement dit, c'est l'entrepreneur qui doit avoir signé le contrat avec le client. Si le contrat du soumissionnaire consistait à effectuer des travaux pour lesquels on avait d'abord retenu les services d'une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme l'entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a passé un contrat avec Y, qui, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est l'entrepreneur principal et X, le sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit se rappeler qu'un arrangement en matière d'approvisionnement ou une offre à commandes ne constitue pas un contrat et que, par conséquent, toute référence à ce type de documents sera exclue du processus d'évaluation de l'expérience du soumissionnaire en matière d'exécution</p>		
--	---	--	--

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	de contrats. Par exemple, si le soumissionnaire fait référence à un numéro d'arrangement en matière d'approvisionnement pour services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) comme EN578-170432/XXX/EL dans le but de démontrer que son expérience satisfait aux critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne porte pas sur un contrat en particulier.		
OE3	<p>Le soumissionnaire doit fournir un plan de diversité et d'inclusion. Le Plan sur la diversité doit contenir :</p> <p>1. Stratégie de recrutement : La stratégie proposée doit inclure des objectifs de recrutement de groupes diversifiés de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre, ainsi que de personnes handicapées.</p> <p>a. À quel titre les nouvelles ressources issues de groupes diversifiés ou de personnes handicapées seront-elles employées?</p> <p>b. Comment le soumissionnaire compte-t-il augmenter le nombre de groupes diversifiés ou de personnes handicapées?</p> <p>c. Votre organisation dispose-t-elle d'un ou de plusieurs programmes internes de renforcement de la diversité et de l'inclusion, incluant l'avancement professionnel et la formation, ou de programmes en partenariat avec un ou plusieurs programmes d'enseignement coopératif avec des universités ou des collèges canadiens?</p> <p>i. Le cas échéant, décrivez votre/vos programme(s) ou votre collaboration avec des universités ou collèges canadiens.</p>		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	<p>ii. Sinon, comment comptez-vous élaborer un ou des programmes ou un partenariat?</p> <p>2. Initiatives de collecte et d'analyse de données sur l'ACS+ : Cette section doit fournir des données à l'appui des efforts continus visant à garantir que des facteurs liés au genre, à la diversité et à l'inclusion sont intégrés à l'élaboration et au renouvellement des plans, politiques, programmes et services de recrutement/conservation de votre organisation.</p> <p>Liens :</p> <p>Analyse comparative entre les sexes</p> <p>Analyse comparative entre les sexes – Canada.ca</p> <p>Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)</p> <p>https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html</p>		
--	---	--	--

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

FORMULAIRE 3
CRITÈRES COTÉS POUR L’ENTREPRISE
(MODIFIÉ LE 4 MARS 2022)

CE	Critères cotés pour l’entreprise	Nombre de points maximal	Échelle de cotation
CE1	<p>En plus de ces deux (2) contrats fournis au critère OE1, le soumissionnaire devrait démontrer son expérience dans la prestation de services, en tant qu’entrepreneur, des systèmes de PeopleSoft Human Capital Management (HCM), au moyen d’autres contrats, qui satisfont tout ce qui suit :</p> <p>Chaque contrat unique devrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la mise en œuvre du système PeopleSoft HCM : <ol style="list-style-type: none"> a. Utilisation de la version 8.9 ou plus récente. b. Utilisation de PeopleTools v. 8.49 ou plus récente c. Pour au moins 5 000 utilisateurs. 2. Avoir été réalisé pour une durée de 24 mois consécutifs au cours des 60 derniers mois (précédant la date de la demande de soumissions). 3. Chaque contrat devrait être exécuté auprès du client commercial distinct. 4. Tous les travaux devraient avoir été réalisés aux installations du client (c.-à-d. sans faire appel à un centre de prestation de services). <p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la prestation de services dans le cadre des contrats et soumettre les références de clients pour chaque contrat fourni.</p> <p>Les références devraient contenir les renseignements ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. nom de l’organisation; 2. taille de l’organisation; 3. numéro du contrat; 	6	<p>Un (1) contrat supplémentaire à ceux fournis dans le critère OE1 = 2 points</p> <p>Deux (2) contrats supplémentaires à ceux fournis dans le critère OE1 = 4 points</p> <p>Trois (3) contrats supplémentaires à ceux fournis dans le critère OE1 = 6 points</p>

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l’acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	<p>4. brève description des services offerts;</p> <p>5. nom, numéro de téléphone, adresse de courriel de la personne-ressource responsable du contrat au sein de l’organisation;</p> <p>6. dates (jj/mm/aaaa) pour la date de début et de fin (s’il y a lieu) des contrats;</p> <p>7. la ou les versions de PeopleSoft prises en charge.</p> <p>Les renseignements indiqués ci-dessus doivent être transmis avec la soumission dans le formulaire 5, Coordonnées des clients, donné en référence. Si l’information n’est pas fournie, l’autorité contractante informera le soumissionnaire du délai qu’elle lui accorde pour le faire. Le défaut de fournir les renseignements énumérés ci-dessus dans les délais rendra la soumission irrecevable.</p> <p>Il incombe à l’employé de s’assurer que les renseignements fournis sont corrects.</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir été l’entrepreneur principal, et non pas un sous-traitant. Cela signifie que le soumissionnaire a obtenu le contrat directement du client. Si le contrat du soumissionnaire consistait à effectuer des travaux pour lesquels on avait d’abord retenu les services d’une autre entité, le soumissionnaire n’est pas considéré comme l’entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a passé un contrat avec Y, qui, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est l’entrepreneur principal et X, le sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit se rappeler qu’un arrangement en matière d’approvisionnement ou une offre à</p>		
--	--	--	--

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	commandes ne constitue pas un contrat et que, par conséquent, toute référence à ce type de documents sera exclue du processus d'évaluation de l'expérience du soumissionnaire en matière d'exécution de contrats. Par exemple, si le soumissionnaire fait référence à un numéro d'arrangement en matière d'approvisionnement pour services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) comme EN578-170432/XXX/EL dans le but de démontrer que son expérience satisfait aux critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne porte pas sur un contrat en particulier.		
CE2	Le soumissionnaire devrait fournir des contrats pour des travaux effectués ou en soutien en service continu d'une organisation militaire.	4	Un (1) contrat = 2 points Deux (2) contrats = 4 points
CE3	Le soumissionnaire doit avoir fourni, depuis au moins sept (7) années, des services de soutien pour les produits PeopleSoft de gestion du capital humain et avoir fourni des ressources effectuant des *tâches de soutien en service tel qu'elles sont décrites dans l'énoncé des travaux. Pour le démontrer, le soumissionnaire doit fournir une description des services de gestion du capital humain fournis chaque année (avec des tâches telles que celles décrites dans l'EDT). * Tâches de soutien en service » désigne la fourniture de la production, y compris la réalisation de tâches qui garantissent une disponibilité, une fiabilité, une efficacité et une continuité d'activité optimales.	10 8	Un (1) point par année, jusqu'à concurrence de dix (10) points Entre 7 et 8 ans = 2 point Entre 8 et 9 ans = 4 points Entre 9 et 10 ans = 6 points 10 ans = 8 points

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-210260/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 014IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-210260	File No. – N° du dossier 014IPS – W6369-210260	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CE4	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a mené à bien de grands projets de mise à niveau de logiciels d'applications PeopleSoft de gestion du capital humain (GCH), pour les faire passer d'anciennes à de nouvelles versions, ou d'autres produits logiciels de PeopleSoft en GCH.</p> <p>Pour le démontrer, le soumissionnaire doit fournir deux (2) références liées à des projets de développement de logiciels. Pour chaque projet soumis, le soumissionnaire doit inclure une copie de la page couverture du contrat et une brève description du rôle du fournisseur.</p> <p>Par « grand projet de mise à niveau de logiciels », on entend un projet d'une valeur contractuelle d'au moins 500 000 dollars (taxes applicables incluses) et d'une durée d'au moins un an, qui a été lancé ou achevé au cours des cinq (5) dernières années. Il faut avoir accompli au moins 6 mois de travail.</p> <p>Pour le démontrer, le soumissionnaire doit fournir deux (2) références liées à des projets de développement de logiciels pour chaque projet soumis.</p> <p>Les caractéristiques suivantes de chaque contrat seront évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Portée (valeur en dollars); ● Dépenses annuelles totales liées aux contrats et aux tâches, selon une entente à prix fixe ou des taux journaliers pour au moins cinq (5) catégories de ressources; 	20-40	<p>Par projet :</p> <p>5 points – La valeur annuelle du contrat était d'au moins 500 000 dollars et inférieure à 5 millions de dollars.</p> <p>10 points – La valeur annuelle du contrat était de cinq (5) millions de dollars ou plus.</p> <p>5 points – La durée du contrat était d'au moins un (1) an et de moins de deux (2) ans.</p> <p>10 points – La durée du contrat était d'au moins deux (2) ans.</p>
------------	---	------------------	---

Solicitation No. – N° de l'invitation
W6369-210260/A

Amd. No – N° de la modif.
004

Buyer ID – Id de l'acheteur
014IPS

Client Ref. No. – N° de réf. De client
W6369-210260

File No. – N° du dossier
014IPS – W6369-210260

CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

~~• Durée – Durée du contrat, y compris les éventuelles périodes d'option.~~

On exige une référence pour chaque contrat, y compris le nom, le titre, l'organisation et un numéro de téléphone récent. S'il s'agit d'un contrat du gouvernement fédéral, le soumissionnaire doit préciser le ministère, le titre du contrat, le numéro de contrat, la valeur et le nom de la personne-ressource du client, ainsi que son numéro de téléphone récent.

Remarque : Le contrat mentionné dans l'exigence **OE1** peut être utilisé pour cette exigence.

	NOMBRE MAXIMAL DE POINTS	58 points	
	POINTS MINIMUM REQUIS	41 points	
	POINTS OBTENUS		

Solicitation No. – No de l'invitation
W6369-210260/A

Amd. No – No de la modif.
004

Buyer ID – Id de l'acheteur
014IPS

Client Ref. No. – No de réf. De client
W6369-210260

File No. – No du dossier
014IPS. W6369-210260

CCC No./ No CCC – FMS No/ No VME

FORMULAIRE 5
FORMULAIRE DE COORDONNÉES DES CLIENTS CITÉS EN RÉFÉRENCE
(MODIFIÉ LE 4 MARS 2022)

Coordonnées des clients cités en référence

Nom de l'organisation du client : _____

Taille de l'organisation du client :

Nom du client : _____

Titre du client : _____

Numéro de téléphone du client : _____

Adresse de courriel : _____

Information relative au contrat : Le soumissionnaire doit présenter une copie du contrat de référence avec ce formulaire **(une copie de la page couverture du contrat, la durée du contrat et l'énoncé des travaux)**.

N° du contrat : _____

Une brève description des services fournis : _____

Date de début : _____ Date de fin : _____

Valeur totale du contrat **(excluant incluant les taxes applicables et sans inclure les modifications)** :

Version PeopleSoft prise en charge : _____

En apposant sa signature ci-dessous, le soumissionnaire atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire :

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____